



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

18 AVR. 2024

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-058**

Domaine : 4.1 - Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T

OBJET : Attribution d'une indemnité forfaitaire pour travaux complémentaires pour les élections (IFCE).

Vu la loi du 26 janvier 1984 ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 février 1962 ;

Entendu l'avis favorable du Comité Social Territorial de la ville et du CCAS de Quillan en sa séance du 8 avril 2024;

Vu le décret n°2022-994 du 7 juillet 2022 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation ;

Dans le cadre des Elections Européennes du 9 juin 2024, la tenue et l'organisation des opérations de vote nécessitent la présence d'un agent de 7 heures 30 à 12 h 00 et de 14 heures à 21 h 00 au bureau de vote n° 1. Cet agent du fait de son indice ne peut percevoir des heures supplémentaires. Celles-ci peuvent être compensées par l'attribution d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires pour élection.

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal :

1- D'accorder à cet agent, l'indemnité IFCE susvisée selon les modalités suivantes :

- Calcul du crédit global alloué : $1129.92 \text{ €} \times 5 \text{ (taux)} \times 1 \text{ agent} / 12 = 471 \text{ €}$.
- Attribution individuelle : JORDAN Edouard, Attaché : 471 € / jour.

2- D'imputer la dépense en section de fonctionnement du BP 2024,

3- De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 24 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

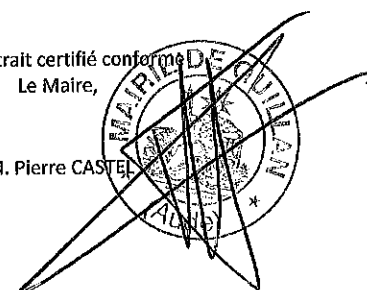
La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2024-058**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-04-18T09-17-02.00 (MI252454640)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240418-2024-058-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Attribution d'une indemnité forfaitaire pour travaux complémentaires pour les élections (IFCE).**Date de décision :** Apr 18, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Fonction publique territoriale**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-058.PDF](#)**Préparé**Date **18/04/24** à **09:17**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **18/04/24** à **09:17**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **18/04/24** à **09:23**